



Charte des droits numériques

de la Ville de Bruxelles

Traduction réalisée par

www.falc.be



Une charte c'est quoi ?



Une charte c'est un document avec tout ce que la Ville de Bruxelles veut faire pour les droits numériques.

Le numérique, c'est quoi ?

Le numérique c'est par exemple :

- les ordinateurs
- les téléphones
- les tablettes
- internet
- les applications.

Par exemple : [itsme®](#).



Les droits numériques, c'est quoi ?

En Belgique, tout le monde a des droits.

Par exemple :

- tout le monde a le droit d'avoir des informations.
- tout le monde a le droit d'être libre.

Ce sont les droits de la vie de tous les jours.

Il faut respecter ces droits.

Quand on utilise le numérique,

on a les mêmes droits.

Ça s'appelle **les droits numériques**.



Ce sont les mêmes droits de la vie de tous les jours.

Il faut aussi respecter ces droits.

La fracture numérique, c'est quoi ?

Aujourd'hui, on doit souvent utiliser le numérique pour :

- avoir des informations sur le monde
- parler avec des gens
- demander des papiers à la commune
- et pour plein d'autres choses.

Mais pour beaucoup de personnes, c'est difficile d'utiliser le numérique.

Ça s'appelle **la fracture numérique**.



C'est difficile pour qui ?



C'est difficile pour :

- les personnes qui n'ont pas de téléphone ou d'ordinateur.
- les personnes qui ne savent pas utiliser le numérique

Par exemple :

- les personnes qui n'ont jamais appris comment faire.
- les personnes qui ont des difficultés pour comprendre.
- les personnes qui n'osent pas essayer.
Parce qu'elles ont peur de faire des erreurs.

- les personnes qui utilisent un peu le numérique.

Par exemple : pour aller sur [itsme®](#).

Mais qui ne savent pas utiliser le numérique pour :

- demander des papiers à la commune
- gérer des rendez-vous chez le docteur
- ...

Tout le monde peut avoir des difficultés pour utiliser le numérique à un moment dans sa vie.

En Belgique, on oublie souvent ces personnes. Ces personnes ont les mêmes droits que tout le monde. Mais les droits de ces personnes ne sont parfois pas respectés.

La Ville de Bruxelles veut que ça change. La Ville veut aider les personnes qui n'utilisent pas le numérique.

Tout est écrit dans ce document.



La Ville de Bruxelles va faire quoi ?

Il y a 5 choses très importantes pour la Ville de Bruxelles.

1. Le numérique doit être accessible.

Le numérique doit être accessible pour tout le monde. Ça veut dire que ça doit être facile.

Comment faire ?

- La Ville va essayer de mieux comprendre la fracture numérique.
- La Ville va essayer de répondre à cette question : Pourquoi certaines personnes n'utilisent pas le numérique ?





- Vous pouvez aller sur internet gratuitement à certains endroits dans Bruxelles.

La Ville va créer plus d'endroits comme ça.

- La Ville va continuer à aider les personnes avec un handicap.
Par exemple :
pour demander un document sur internet.

Pour avoir de l'aide,

il faut appeler le numéro : **0800 18 811**

C'est gratuit.





- La Ville va organiser plus de formations pour apprendre à utiliser le numérique. Il y aura des formations dans les écoles. Mais aussi pour tous les habitants et habitantes de la Ville.
- Vous pouvez demander des documents sur internet. Par exemple : une composition de ménage. C'est un document avec toutes les personnes qui habitent avec vous.



Si c'est difficile, vous pouvez avoir de l'aide.

- Vous pouvez demander de l'aide à la commune
Mais aussi dans d'autres endroits.

Comme par exemple :

- dans les espaces publics numériques.
Ce sont des endroits avec des ordinateurs
et internet.
- et dans certaines maisons de quartier.
Ce sont des endroits pour vous aider.
Mais aussi pour faire des activités
et rencontrer d'autres personnes.



- La Ville va aussi faire des choses pour aider :
 - les personnes qui n'ont pas de travail
 - les personnes âgées
 - les femmes
 - les personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent
 - et d'autres personnes.

Parce que ce sont ces personnes qui ont souvent plus de difficultés pour utiliser le numérique.

Vous avez besoin d'aide pour le numérique ?



Toutes les informations sont sur le site :
<https://smartcity.bruxelles.be/projets/aide-numerique-dans-la-ville-de-bruxelles>



2. Tout le monde doit être libre de choisir.

Pour contacter la Ville, vous pouvez choisir.

Vous pouvez :

- appeler la Ville par téléphone
- au **02 279 22 11**.



- aller sur le site internet de la commune.
- Le site internet c'est : www.mybxl.be



- aller à la commune.



L'adresse c'est : Rue des Halles, 4 à Bruxelles.

La Ville va continuer à laisser le choix.



3. Il faut demander l'avis des habitants et des habitantes.

La Ville va continuer à demander l'avis des habitants et des habitantes sur les grands projets de la Ville.

Vous pouvez donner votre avis sur internet. Mais aussi sans internet.

Par exemple avec le vélo cargo.

C'est un vélo qui se promène dans Bruxelles. Il se transforme en table pour discuter de projets importants.



4. Il faut être en sécurité.

Pour être en sécurité quand on utilise le numérique, il faut connaître les dangers du numérique.

Il faut aussi protéger ses données personnelles.

Les données personnelles ce sont des informations sur vous.

Par exemple :

- votre nom
- votre adresse mail
- votre numéro de compte.



La Ville va organiser plus de formations pour vous apprendre à :

- vous protéger des dangers du numérique
- protéger vos données personnelles.

Il y aura des formations dans les écoles.

Mais aussi pour tous les habitants et les habitantes de la Ville.



5. Il faut faire attention à la planète.

Le numérique, ça pollue.

Ça veut dire que c'est mauvais pour la planète.

Par exemple :

quand on construit un ordinateur,
on utilise des matériaux qui polluent.

La Ville va faire attention pour ne pas trop polluer.

Par exemple :

- la Ville va acheter du matériel :
 - qui va durer longtemps
 - qui va être recyclé.
- la Ville va recycler les vieux ordinateurs
- la Ville va aussi faire plein d'autres choses !

Pour avoir plus d'informations,



vous pouvez écrire un mail à smartcity@brucity.be

Vous avez besoin d'aide pour le numérique ?

Vous pouvez scanner
le QR code.



Pour scanner le code, il faut utiliser votre GSM

vous pouvez écrire un mail à
smartcity@brucity.be



ou consulter le site

<https://smartcity.bruxelles.be/projets/aide-numerique-dans-la-ville-de-bruxelles>

